

COMMUNIQUÉ

Appel de témoignages dans le cadre d'une consultation publique du Commissaire à la santé et au bien-être sur le panier de services assurés

Québec, le 10 février 2016. – Le Commissaire à la santé et au bien-être invite dès aujourd'hui les citoyennes et les citoyens à livrer un témoignage portant sur les soins de santé et les services sociaux couverts par le régime public du Québec. Les informations transmises seront utiles au Commissaire dans le cadre des travaux qu'il mène actuellement sur le panier de services assurés. En effet, la prise en compte des valeurs et des préoccupations des citoyennes et des citoyens est au cœur de la démarche du Commissaire.

Recueil de témoignages

Cet [appel de témoignages](#) s'inscrit dans le cadre d'un large processus de consultation qui permettra au Commissaire de recueillir un ensemble de données et d'informations afin de documenter le contenu de rapports thématiques sur les soins et services couverts publiquement. Le premier de ces rapports thématiques portera sur les valeurs et les préoccupations des citoyens au regard du panier de services assurés. Ce document vise à faire entendre leur voix afin qu'elles soient considérées dans les prises de décision relatives à ce sujet. Les témoignages sont recueillis par l'entremise d'un [questionnaire en ligne](#) jusqu'au **20 mars 2016**.

Les sujets abordés dans l'appel de témoignages sont les suivants : les besoins en matière de services de santé et de services sociaux; les préoccupations quant aux soins et services assurés ou non assurés; les commentaires sur les soins et services assurés ou non assurés, incluant des suggestions pour améliorer la situation; et quelques caractéristiques concernant la personne participante.

Les témoignages recueillis seront rendus publics sur le site Web du Commissaire, et ce, dans le respect de la confidentialité, de façon à préserver l'anonymat des répondants, le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Le Commissaire publiera le premier rapport thématique sur les valeurs et les préoccupations des citoyens à l'automne 2016. Il sera déposé au ministre de la Santé et des Services sociaux et à l'Assemblée nationale.

Contexte

Tout comme d'autres pays industrialisés l'ont constaté, le panier de services assurés, dans sa constitution et sa gestion, peut représenter un frein à la performance d'un système de santé s'il ne s'est pas adapté aux besoins de la population. Au cours des dernières décennies, les besoins et les attentes en matière de soins de santé et de

services sociaux ont augmenté et évolué. Toutefois, le panier de services et la façon de financer ces services à même les ressources publiques ne se sont pas ajustés. L'amélioration de la performance de notre système de santé et de services sociaux passe nécessairement par une actualisation de cette offre de services et de son financement. On observe que les sociétés qui performent le mieux ont notamment ouvert la voie à de nouvelles pratiques à financement public, ayant pour résultat un meilleur accès aux soins et services. « Au moment de revoir nos façons de faire, nous devons nous assurer d'intégrer une vision citoyenne au processus décisionnel », déclare M. Robert Salois, commissaire à la santé et au bien-être.

Approche méthodologique

Comme pour ses précédents rapports, le Commissaire opte pour une démarche structurée d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux qui repose sur des méthodologies complémentaires. Cette démarche l'amène à recueillir un ensemble d'informations tirées de la littérature et à consulter plusieurs acteurs clés du système, dont les citoyens. Ces derniers sont le point central de cette consultation.

Le Commissaire a ainsi recueilli, à ce jour, des renseignements de diverses natures. Ils lui proviennent d'un sondage populationnel, réalisé auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de la société québécoise et des différentes régions du Québec, de groupes de discussion qui ont contribué à approfondir certains éléments du sondage, des séances de délibération de son Forum de consultation, ainsi que d'un appel de mémoires auquel a répondu une cinquantaine d'organisations et de groupes. S'ajouteront à ces données des consultations qui seront menées auprès de nombreux groupes, intervenants, experts et décideurs du réseau, ainsi que les informations que livreront les citoyennes et les citoyens en réponse à l'appel de témoignages.

Mission du Commissaire à la santé et au bien-être

Rappelons que la mission du [Commissaire à la santé et au bien-être](#) est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et des Québécois. Pour ce faire, le Commissaire apprécie les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui influencent la santé et le bien-être, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il recommande au ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

– 30 –

Source : Commissaire à la santé et au bien-être

Pour information :

Elaine Bernier, responsable des communications

Téléphone : 418 643-6086